Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20261029-20261002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLOMEL

République Française

Département des Côtes d'Armor

Membres du Conseil Municipal		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Nombre de votants
15	15	15
Date de la convocation		
22 octobre 2026		

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GLOMEL

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GLOMEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Bernard TRUBUILT, Maire.**

Présents : Bernard TRUBUILT (Maire), Eléonore KOGLER, Thierry CHEVALHIER, Marguerite GUYOMARD (Adjoints), Alain JOUAN, Martine TRUBUILT, Christophe LE DANTEC, Roger PERROT, Christine ROBIC, Pascal LE GALL, Catherine LE ROY, Kévin PEURON, Laura GOHIN.

Absences excusées : Emilie CALLEWAERT (pouvoir à Eléonore KOGLER), Armelle RENAULT (pouvoir à Laura GOHIN).

Secrétaire de séance : Pascal LE GALL

2026/10/02

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT (*Délibération du 20 mars 2026*) ET INFORMATIONS

Vu l'article L. 2122-22 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024/06/01 du Conseil municipal en date 20 mars 2026 portant attribution de délégations au Maire,

1- COMMANDE PUBLIQUE :

Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes au titre de sa délégation d'attributions
« **4°** Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » :

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20261029-20261002-DE

DATE	ENTREPRISE	OBJET	€ TTC
23/06/2026	CCONECT	REMPLACEMENT TELEPHONES BUREAU COMPTABLE/ADJOINTS	487,74 €
24/06/2026	AS EQUIPEMENT	FILETS TENNIS	126,95 €
01/07/2026	TRUBUILT EMMANUEL	MISE AUX NORMES SYSTÈME ELECTRIQUE CAMPING	3 957,56 €
03/07/2026	GUYOT ENVIRONNEMENT	LOCATION BENNE GRAVAS POUR DEMOLITIONS PLAFONDS SDF LAC	336,00 €
07/07/2026	SEDI	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	279,24 €
09/07/2026	JVS	FICHIERS PES POUR EXPORT DONNEES WE MAGNUS	264,00 €
09/07/2026	RCF	MISSION AUDIT FINANCIER	6 120,00 €
13/07/2026	CAILLAREC	DEPOSE ET RE-INSTALLATION HOTTE (SALLE DU LAC)	13 627,84 €
20/07/2026	CREATIONS CANTIN	VETEMENTS DE TRAVAIL (CANTINE)	1 954,98 €
23/07/2026	SVP	ABONNEMENT SERVICE JURIDIQUE	351,00 €
28/07/2026	KAZED KOAD	ABBATAGE 4 THUYAS DERRIERE HANGAR	240,00 €
10/08/2026	SEDI	ETUI MAESTRIA PERSONNALISE - POUR LIVRET FAMILLE	221,40 €
10/09/2026	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	DTA ECOLE	1 884,00 €
10/09/2026	TREGOBIO	FORMATION BONNES PRATIQUES HYGIENE (CANTINE)	1 200,00 €
10/09/2026	TREGOBIO	FORMATION UNE ALIMENTATION SURE (CANTINE)	630,00 €
14/09/2026	JVS	PROLONGATION LOGICIEL ETAT CIVIL/ELECTION JUSQU'AU 31/12/2026	412,80 €
14/09/2026	ESPRIT GOURMET	PANIERS GARNIS POUR CADEAU FIN ANNEE AGENTS MAIRIE	894,60 €
14/09/2026	CDG22	FORMATION WE MAGNUS COMPTABILITE	2 294,00 €
17/09/2026	SEDI	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	293,40 €
25/09/2026	SOGELINK	APPLICATION SOGELINK POUR DEMANDES URABNISME/VOIRIE	408,00 €
28/09/2026	SAUR	REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE PEN AR ROZ	3 988,80 €
29/09/2026	CDG22	FORMATION COMPLEMENTAIRE MAGNUS	444,00 €
29/09/2026	SAUR	REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE LE COSQUER	3 484,80 €
30/09/2026	SAUR	REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE MEZOUET	3 484,80 €
01/10/2026	PROTECTHOMS	VETEMENTS PLUIE SERVICE TECHNIQUE	1 116,06 €
01/10/2026	AXXEL AGRI	HUILE SUPER UDT	724,20 €
01/10/2026	PRODIMAT	TETE COMPRESSEUR ET TELEPRESSOSTAT 4 VOIES	747,39 €
02/10/2026	PROTECTHOMS	VETEMENTS PLUIE SERVICE TECHNIQUE	1 566,34 €
07/10/2026	KELIAS	PANNEAUX SIGNALISATIONS TEMPORAIRES	2 524,70 €
12/10/2026	NOREMAT	KIT PARE CHOC GROUPE	717,58 €
13/10/2026	AXXEL AGRI	REPARATIONS TRACTEUR KUBOTA	1 406,63 €
19/10/2026	ROUDENN GRAFIK	FLOCAGE VEHICULES	213,60 €

- **23 septembre 2026** : Signature de l'avenant n°1 au marché de **maîtrise d'œuvre du projet de « Démolition-Construction-Restructuration du groupe scolaire Bod Lann ».**
    - Montant du marché avant avenant : 240 736,00 € HT
    - Montant de **l'avenant n°1 : 11 950,00 € HT**
    - Nouveau montant du marché : 252 686 € HT

  Cet avenant a pour objet d'intégrer le bureau Antéa Group dans le groupement de maîtrise d'œuvre qui dispose de la compétence géothermie, pour les phases conception et réalisation, afin de concevoir et de suivre la réalisation des travaux liés au choix du mode production de chaleur géothermie.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20261029-20261002-DE

- **29 septembre 2026** : Signature des marchés de travaux dans le cadre des travaux de réhabilitation thermique de la salle du lac.

Désignation du lot		Entreprise retenue		Montant du marché €HT	PSE € HT	Montant total € HT
1	Charpente	RENFOREP	31 rue Alessandro Volta - Espace Phare 33700 MERIGNAC	67 500,00 €		**67 500,00 €**
2	Etanchéité	SMAC	16 rue de la Retardais 35000 RENNES	125 373,44 €	8 833,73 €	**134 207,17 €**
3	Plafonds démontables	GUIVARCH PLAFONDS	P.A. des Hautières 22440 TREMUSON	10 888,00 €		**10 888,00 €**
4	Electicité CFO/CFA	SPIE BUILDING SOLUTIONS	Rue de Cornouaille 56270 PLOEMEUR	69 500,00 €		**69 500,00 €**
5	Ventilation	SARL MARCEL GILOT	Parc Garen ZA 22110 ROSTRENEN	36 000,00 €		**36 000,00 €**
						318 095,17 €

- **02 octobre 2026** : Signature de l'avenant n°2 au **marché de maîtrise d'œuvre du projet de construction d'un centre technique municipal.**
  - Montant du marché avant avenant : 60 155,00 € HT
  - Montant de **l'avenant n°2 : 600,00 € HT**
  - Nouveau montant du marché : 60 755,00 € HT

Cet avenant a pour objet la rédaction des pièces administratives du dossier de consultation des entreprises par le maître d'œuvre.

2- AUTRES INFORMATIONS :

- **23/06/2026** : Signature d'une convention d'occupation temporaire d'un garage (route de Rostrenen) à titre gratuit avec M. Thierry CHEVALHIER.

- **27/06/2026** : Réalisation d'un virement de crédits n°2 afin de permettre la prise en charge des remboursements partiels de loyers (logements conventionnés).

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES		
CHAP	**COMPTE**	**MONTANT**
011-Charges à caractère général	615232- Réseaux	-7 000,00 €
67-Charges exceptionnelles	673- Titres annulés sur exercices antérieurs	7 000,00 €
TOTAL		**0,00**

- **30/07/2026** : Signature de la Convention ACTEE entre la commune et le Pays du Centre Ouest Bretagne (Pays COB) afin de permettre la perception d'aides dans le cadre du programme CEE ACTEE pour les prestations suivantes :

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20261029-20261002-DE

Bâtiment	Type de prestation	Montant total de la dépense de la commune pris en compte	Taux de financement	Aide ACTEE (plafond)
Ecole Publique	Audit énergétique	3 890 €	80%	3 112,00 €
	AMO	39 906 €	65%	25 938,90 €
	Maîtrise d'oeuvre		45 €/m²	15 300,00 €
Tiers lieu	Audit énergétique	1 730 €	65%	1 124,50 €
Salle des fêtes du lac	Audit énergétique	2 915 €	65%	1 894,75 €

A noter toutefois que pour l'AMO du projet d'école, l'aide ne pourra porter que sur la totalité des factures réglées au 30/09/2026 (et non sur la totalité du marché), soit 22 459,41 € qui génèrent une aide de 14 598,61 €.

- **13/10/2026** : Monsieur le Maire a déposé une plainte contre la société IMERYS ayant pour objet *« Jet, déversement ou écoulement d'une substance dans les eaux souterraines, superficielles ayant des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou la faune – Pollution – Période du 01/12/2025 au 08/07/2026 – Ruisseau – Glomel »*.

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises et des informations transmises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties.

****

Certifié exécutoire par Bernard TRUBUILT, Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, **Le Maire,**

Pascal LE GALL **Bernard TRUBUILT**

Affiché en Mairie le 06/11/2026
Transmis en Préfecture le 12/11/2026